

Institut royal des Sciences  
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXVII, n° 15.  
Bruxelles, avril 1951.

Koninklijk Belgisch Instituut  
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXVII, n° 15.  
Brussel, April 1951.

---

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE  
DES STAPHYLINIDÆ.

IV. — Sur quelques *Stilicus* africains,

par Gaston FAGEL (Bruxelles).

---

Parmi les *Stilicus* connus d'Afrique, non paléarctique, une espèce est particulièrement reconnaissable à la coloration des élytres, jaune orangé à tache noire, c'est le *bimaculatus* BOHEMAN, décrit de Cafrerie (Ins. Caffr. I, 1848, p. 287).

Par la suite, A. FAUVEL (Rev. d'Ent. 26, 1907, p. 31) le signale d'Afrique orientale allemande et du Gabon).

Ces régions figurant les sommets d'un gigantesque triangle faisaient difficilement croire à l'existence d'une seule et même espèce.

Ayant sous la main les matériaux de FAUVEL et des spécimens du Congo belge, nous résolûmes de les comparer aux types de BOHEMAN (1). Comme nous le supposions, le *bimaculatus* sensu FAUVEL est différent du *bimaculatus* de BOHEMAN. Il existait, de plus, dans la collection A. FAUVEL un exemplaire appartenant à une troisième espèce, fort similaire, provenant du Sénégal.

Les trois espèces de ce groupe occupent des régions bien distinctes. Au Nord, *Stilicus Fauveli* n. sp. du Haut-Sénégal,

(1) Nous remercions bien vivement M. le Dr. R. MALAISE, du Naturhistoriska Riksmuseum, de Stockholm, qui a eu l'extrême obligeance de nous communiquer les types de BOHEMAN.

doit probablement exister en Côte d'Ivoire, Gold Coast et autres territoires au nord du golfe de Guinée; au sud, *bimaculatus* BOHEMAN décrit de Cafrerie, peut occuper tout le S-E de l'Afrique et au centre existe *confusus* n. sp., connu du Gabon, du nord du Congo belge, de l'ex-D.O.A. et du Katanga. D'après ces différentes localités, il serait à supposer que l'espèce contourne la cuvette congolaise; elle n'est cependant pas connue des Uele, de l'Ituri, ni du Kivu, régions où plusieurs chasseurs compétents ont fait des récoltes. Il serait du plus haut intérêt d'obtenir des matériaux de Rhodésie, afin de se rendre compte de l'extension de cette espèce, vers le sud.

## TABLE.

1. Yeux de la longueur des tempes, celles-ci non fuyantes ...  
 ... .. *confusus* n. sp.
- Yeux nettement plus longs que les tempes, celles-ci  
 fuyantes ... .. 2
2. Elytres, pris ensemble, légèrement, mais nettement, trans-  
 verses; pronotum bien plus court que la tête; yeux environ  
 de 1 3/4 fois la longueur des tempes ... .. *Faureli* n. sp.
- Elytres, pris ensemble, subcarrés; pronotum un peu plus  
 court que la tête; yeux environ 1 1/4 fois la longueur des  
 tempes... .. *bimaculatus* BOH.

**Stilicus bimaculatus BOHEMAN.**

Description originale ex « Insecta Caffrariæ » I, 1848, 287.

*Sub-opacus, parce pilosus; capite prothoraceque rufo-testaceis, confertim punctulatis, illo sub-carinato; clytris subtilissime, crebre punctulatis, pallide flavo-testaceis, singulo macula magna, oblonga, nigro-fusca; pectore abdomineque nigro-piceis, illo segmentis apice testacco-marginatis; pedibus dilute flavis. Long. 4 - 4 1/2, lat. 1 millim.*

*St. orbiculato vix major. Caput latitudine clytrorum, sub-orbiculatum, rufo-testaceum, sub-opacum, parce fusco-pilosum, basi truncatum, angulis obtusis; supra paullo convexum, confertim punctulatum; labro, mandibulis palpisque concoloribus; oculis rotundatis, modice convexis, nigris. Antennæ capite pro-*

*thoraceque breviores, rufo-testaceæ, articulo tertio secundo nonnihil longiore, sequentibus sensim paullo brevioribus et crassioribus, ultimo ovato, apice acuminato. Prothorax capite nonnihil brevior et angustior, apice utrinque oblique truncatus, dein lateribus versus basin sensim angustatus, postice truncatus, angulis anticis obtusis, basalibus fere rectis; supra convexiusculus, rufo-testaceus, sub-opacus, pilis nonnullis fuscis obsitus, subtiliter, crebre punctulatus, linea longitudinali media, angusta, lævi, parum elevata, subtiliter canaliculata. Scutellum obsolete punctulatum, rufo-testaceum. Elytra prothorace nonnihil longiora, ad humeros rotundata, lateribus recta, apice singulatim introrsum oblique truncata, angulis exterioribus rotundata, supra paullo convexa, pallide flavo-testacea, parum nitida, subtilissime, crebre punctulata, in disco macula magna, longitudinali, nigro-fusca. Pectus et abdomen nigro-picea, confertim obsolete punctulata, illo segmentis apice anguste testaceo-marginatis. Pedes dilute flavi.*

Les exemplaires typiques de BOHEMAN, conservés au Naturhistoriska Riksmuseum, de Stockholm, sont au nombre de deux :

1° : ♀ (légèrement immature), portant :

- a) une étiquette blanche imprimée : « Caffraria » ;
- b) une étiquette blanche imprimée : « J. WAHLB. » ;
- c) une étiquette blanche imprimée : « type » ;
- d) une étiquette rouge imprimée en noir : « Typus » ;
- e) une longue étiquette blanche manuscrite : « *bimaculatus* BOH. ».

2° probablement ♂, la tête étant un peu moins transverse, l'abdomen manque, portant :

- a) une étiquette blanche imprimée : « Caffraria » ;
- b) une étiquette blanche imprimée : « J. WAHLB. » ;
- c) une étiquette rose imprimée : « 165 ».

Les deux spécimens sont piqués avec de très fines épingles blanches ; le ♂ (?) a été repiqué sur un petit support en carton et nous avons repiqué la ♀ sur un polypore.

Description (sur le spécimen ♀) (2).

Tête et pronotum roux orangé vif ; élytres jaune paille, chacun avec une tache brun-rouge, oblique, quelque peu trapézoïdale, assez bien limitée, et une petite tache allongée, sur la

(2) Nos descriptions sont établies × 64.

partie défléchie; abdomen brun-rouge sombre, l'extrémité jaune sale à partir de la moitié du 5<sup>me</sup> segment (3); antennes, palpes et pièces buccales roux; pattes jaune testacé.

Tête large, transverse, yeux inclus labre exclu (49 : 43), yeux grands assez saillants, plus longs que les tempes (18 : 14), celles-ci fuyantes en faible courbe, formant avec la base des angles obtus à sommet arrondi, base tronquée droit; mate, ponctuation ombiliquée de force moyenne, très dense, mais pas confluyente, ne laissant libre que le sommet des calus antennaires, cette ponctuation devient simple et moins dense dans une région comprise entre le bord postérieur de l'œil et le tiers externe de la base, cette zone un peu plus brillante, pas de ligne médiane; pubescence de fins poils jaunâtres, couchés, dirigés obliquement vers l'avant et l'intérieur, quelques grandes soies noires dressées; labre large, transverse, sans angles latéraux, les dents médianes nettes, en triangle équilatéral, séparées par un intervalle ayant à peu près les dimensions d'une de ces dents; mandibules : ? (4).

Antennes courtes, atteignant à peine les 2/5 antérieurs du pronotum, non épaissies au sommet :

- 1 : grand et large, un peu moins long que 2 + 3, le plus large article;
- 2 : allongé;
- 3 : allongé, un peu plus long que 2 et un peu plus mince;
- 4-7 : oblongs, un peu plus courts que 2, de la largeur de 3;
- 8-10 : subcarrés, un peu plus courts que les précédents, de la largeur de 2;
- 11 : allongé, très obliquement tronqué au sommet, plus court que 9 + 10, aussi large que le précédent.

Pronotum large, cependant légèrement moins large que long (41 : 43), les côtés se rétrécissant en très faible courbe des angles latéraux vers la base, puis se redressant brusquement avant celle-ci, formant des angles subdroits, à sommet étroitement arrondi; mat, ponctuation ombiliquée analogue à celle de la tête, ligne médiane lisse et brillante, un peu effacée avant chaque extrémité, légèrement relevée vers l'arrière, profondé-

(3) Le spécimen étant un peu immature, l'abdomen est légèrement transparent, il faut considérer que la coloration normale est quelque peu plus sombre.

(4) Probablement identiques à celles des espèces suivantes; vu la vétusté du spécimen, nous n'avons pas voulu nous hasarder à le repréparer.

ment sillonnée; pubescence analogue à celle de la tête, de part et d'autre, avec deux grandes soies noires, à l'angle latéral et vers les 3/4 postérieurs.

Elytres, pris ensemble et mesurés de l'épaule à l'angle postéro-externe, subcarrés (53 : 52), les côtés subparallèles, le sommet à troncature faiblement oblique, angles postéro-externes obtusément arrondis, épaules subcarrées, bien marquées; assez brillants, microsculpture à peine perceptible, ponctuation simple, fine et superficielle, assez dense et régulière; pubescence jaunâtre, très fine, mais assez longue, dense et couchée, dirigée vers l'arrière.

Abdomen assez court, les trois premiers tergites découverts profondément impressionnés à la base, le 5<sup>me</sup> aussi long que les deux précédents réunis; ponctuation fine, mais profonde, très dense jusqu'à l'extrémité, l'impression du 1<sup>er</sup> tergite découvert garni de gros points très enfoncés, mais peu denses, les suivants avec quelques points semblables; pubescence sombre, dense, assez longue et couchée.

Pattes assez courtes, les tarsi postérieurs pas plus longs que les tibias, les tarsi des deux premières paires de pattes nettement élargis.

Longueur : 3,9 mm.

Le deuxième exemplaire a l'abdomen manquant. Il ne diffère de la ♀ décrite ci-dessus, que par la tête moins transverse (48 : 44), le rapport œil-tempe étant identique, le pronotum légèrement plus allongé (43 : 40), les élytres nettement carrés (53 : 53). Le spécimen est mature, la coloration de l'avant-corps est identique. La forme de la tête nous fait supposer qu'il s'agit d'un ♂.

### *Stilicus confusus* n. sp.

Tête brun très sombre, plus rougeâtre en arrière des yeux, pronotum brun-rouge foncé, plus sombre vers l'arrière de part et d'autre de la ligne médiane, celle-ci restant rougeâtre, scutellum brun-rouge foncé; élytres brun orangé chaud, avec chacun une grande tache noire oblique, quelque peu trapézoïdale, à contours bien marqués et une tache allongée sur la partie défléchie de l'élytre (5), la coloration élytrale est plus

(5) L'importance de ces taches varie individuellement, parfois la tache externe disparaît, parfois elle se relie à la tache discale par une étroite bande sombre, ce qui est le cas chez l'exemplaire holotype. Cette variabilité doit exister chez les autres espèces du groupe.

jaune en arrière de la grande tache discale ; abdomen brun très sombre, le sommet des segments plus rougeâtre, extrémité de l'abdomen brun jaunâtre à partir du tiers postérieur du 5<sup>me</sup> segment ; antennes, palpes et pièces buccales roux ; pattes roux testacé.

Tête large, transverse, yeux compris labre exclu (50 : 45) ; yeux assez grands, aussi longs que les tempes (17 : 17), celles-ci subparallèles, puis rejoignant la base en courbe large, sans aucun angle postérieur, base légèrement échancrée de part et d'autre du cou ; mate, ponctuation ombiliquée assez forte, très dense, ne laissant brillants que l'extrême bord antérieur et les calus antennaires, mais devenant simple, fine, peu profonde et moins dense dans une large zone triangulaire comprise entre le bord postérieur de l'œil et le tiers externe de la base, c'est-à-dire la partie où la coloration est plus claire, cette région est un peu brillante, pas de trace de ligne médiane ; pubescence formée de soies d'un brun plus ou moins clair, de taille variable, subdressées et dirigées vers l'avant, quelques soies noires juxtaposées dressées, assez courtes, environ deux fois la longueur des soies foncières moyennes ; labre large, transverse, sans angles latéraux, les dents médianes fortes, régulières, en triangle plus ou moins équilatéral, séparées par une encoche ayant quelque peu la valeur d'une des dents, mais à sommet arrondi ; mandibules grandes, subrégulières, sans molaire basilaire, la droite avec trois grandes dents tranchantes, égales entre elles, la gauche avec la dent médiane plus petite que les deux autres.

Antennes assez courtes, atteignant environ les  $\frac{3}{5}$  du pronotum, non épaissies au sommet :

- 1 : grand, allongé, aussi long que 2 + 3, plus large qu'aucun autre article ;
- 2 : allongé ;
- 3 : allongé, un peu plus long que 2, nettement plus mince ;
- 4-6 : ovalaires, plus courts que 2, de la largeur de 3 ;
- 7-9 : oblongs, légèrement plus courts que les précédents, mais pas plus larges ;
- 10 : subcarré, de la longueur des précédents, légèrement plus large ;
- 11 : allongé, acuminé au sommet, plus court que 9 + 10, de la largeur du précédent.

Pronotum large, bien que nettement plus long que large (44 : 40), côtés, en arrière des angles latéraux, d'abord sub-

parallèles, convergents en très faible courbe, puis brusquement redressés avant les angles postérieurs, qui sont cependant fortement obtus, à sommet arrondi; submat, légèrement plus brillant que la tête, ponctuation ombiliquée en général

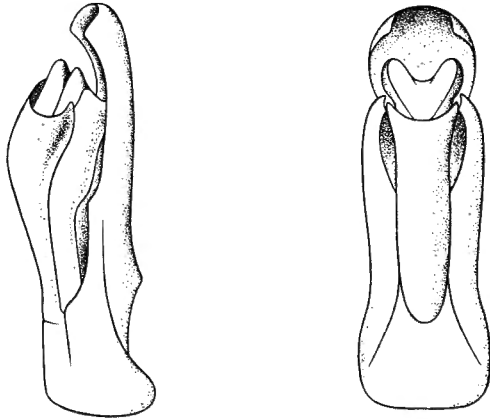


Fig. 1. — Edéage de *Stilicus confusus* n. sp.  
Vues latérale et ventrale ( $\times 100$  environ).

plus forte, mais moins serrée qu'à la tête, devenant plus fine, plus épars et plus superficielle vers l'avant, ce qui correspond à la zone de coloration plus claire, ligne médiane lisse et brillante, assez large, nettement relevée en bourrelet vers l'arrière, par suite d'une dépression longitudinale située de part et d'autre et se terminant dans un des gros points de la série basilaire transversale, ceux-ci au nombre de 4 et à fond lisse, sillon médian assez profond vers l'arrière, mais s'estompant vers la mi-longueur, pour disparaître complètement vers l'avant; pubescence formée de fines soies couchées, d'un brun plus ou moins clair, dirigées vers l'avant et l'intérieur.

Elytres amples, pris ensemble et mesurés de l'épaule à l'angle postéro-externe, subcarrés, à peine plus larges que longs (52 : 51), les côtés subparallèles, convergents vers l'extrémité, le sommet tronqué assez obliquement, les angles postéro-externes obtusément arrondis, brillants, au plus avec quelques traces isolées de microsculpture, ponctuation simple, fine, peu profonde, assez dense et régulière; pubescence sombre, fine, couchée, assez longue, dirigée vers l'arrière.

Abdomen assez court, les trois premiers tergites découverts avec une profonde impression transversale basilaire, le 5<sup>me</sup> tergite nettement plus court que les deux précédents réunis (20 : 25) ; ponctuation fine, dense, bien marquée et quelque peu rugueuse, doublée dans les impressions basilaires des premiers tergites par de très gros points enfoncés, diminuant en nombre vers l'arrière ; pubescence sombre, dense, longue et couchée.

Pattes assez courtes, les tarses postérieurs pas plus longs que les tibias, les tarses antérieurs nettement élargis, les intermédiaires plus faiblement.

♂ : bord postérieur du 5<sup>me</sup> sternite prolongé au milieu en une lame brillante, triangulaire à sommet arrondi et terminée par 6-8 courtes épines noires, le 6<sup>me</sup> sternite avec, au milieu du bord postérieur, une petite échancrure triangulaire, peu profonde, mais cependant bien nette.

Edéage : voir fig. 1.

Holotype : ♂ : Congo Belge : Ubangui, Libenge, 29-I-1948 (R. CREMER-M. NEUMAN), recueilli dans piège avec excréments, in coll. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, I. G. 16655.

Paratypes : 1 ♂, 5 ♀♀ : même provenance ; 1 ♂ : Musosa, X-1939 (H. J. BRÉDO), I. G. 13212 ; 1 ♂ : Elisabethville, 21/22-II-1940 (H. J. BRÉDO), I. G. 13212 ; 1 ♂, 2 ♀♀ : Gabon, Libreville ; 1 ♀ : Afrique orientale allemande, ex coll. A. FAUVEL, in coll. I. R. S. N. B., I. G. 17479 (sub nom. *bimaculatus* BOH.) ; 1 ♂ : Congo Belge : Elisabethville, II-1940 (H. J. BRÉDO), in coll. Musée du Congo Belge.

Un spécimen de la collection FAUVEL porte une étiquette de la main de cet entomologiste « Cafrerie, type à tête et corselet rougeâtres », indiquant que ce savant staphylinidologue avait vu les exemplaires typiques de BOHEMAN, mais sans remarquer d'autres différences que la coloration de la tête et du pronotum.

Certains spécimens ont le pronotum légèrement plus large (44 : 42), mais c'est le seul caractère les différenciant ; il faudra donc tenir compte d'une marge de variabilité individuelle dans le cadre de l'espèce.

Les exemplaires d'Elisabethville sont nettement plus grands, mais cependant tous les rapports de dimensions sont absolument identiques à ceux relevés sur le type, l'édéage correspond également parfaitement.



Cette espèce se séparera aisément de *bimaculatus* BOHEMAN et de *Fauveli* n. sp., par la taille plus forte, les yeux de la longueur des tempes, celles-ci non fuyantes, la coloration de l'avant-corps nettement plus sombre; de *Fauveli* n. sp., en plus, par les antennes plus allongées, particulièrement les pénultièmes articles.

### *Stilicus Fauveli* n. sp.

Tête et pronotum brun-rouge sombre, élytres brun orangé, avec chacun une grande tache noire oblique, quelque peu triangulaire, dont le bord interne suit, à peu près, la ligne fictive joignant le calus huméral à l'angle sutural, une seconde tache noire longitudinale sur la partie défléchie de l'élytre; abdomen noir de poix, le sommet jaune testacé à partir de la moitié terminale du 5<sup>me</sup> tergite découvert, la moitié basilaire de ce tergite étant brun-rouge; antennes, palpes et pièces buccales brun-rouge, pattes brun roux.

Tête large, convexe, transverse, yeux compris labre exclu (44 : 41), yeux très grands, bien plus longs que les tempes (19 : 11), celles-ci fuyantes en très faible courbe, les angles postérieurs très obtus, à sommet arrondi, base subdroite; assez brillante, ponctuation ombiliquée assez forte et dense, seuls les calus antennaires lisses, plus fine et superficielle vers les angles postérieurs, devenant confluyente et un peu ruguleuse en avant des yeux, pas de trace de ligne médiane; pubescence (6) gris-brun, assez courte et subdressée; labre large, transverse, arrondi aux extrémités, dents médianes régulières, bien marquées, en triangle équilatéral, séparées par une encoche de la valeur d'une de ces dents; mandibules grandes, sans molaire ni grande dent basilaire; la droite avec trois fortes dents tranchantes, identiques, la gauche, également tridentée, à dent médiane nettement plus petite que les deux autres, celles-ci équivalentes aux dents de la mandibule droite.

Antennes courtes, atteignant environ la moitié de la longueur du pronotum, non épaissies vers le sommet :

1 : assez grand, allongé, aussi long que 2 + 3, l'article le plus large;

(6) Le spécimen holotype étant quelque peu abîmé et fortement épilé, nous ne pouvons donner que peu de renseignements sur la pubescence.

- 2 : assez allongé, presque aussi large que le précédent ;
- 3 : de la même longueur que 2, quelque peu moins large ;
- 4-6 : oblongs, un peu plus courts que le précédent, de la même largeur ;
- 7-9 : subcarrés, de la longueur des précédents, de la largeur de 2 ;
- 10 : carré, un rien plus court que les précédents, de même largeur ;
- 11 : allongé, acuminé au sommet, un peu plus long que 2, aussi large.

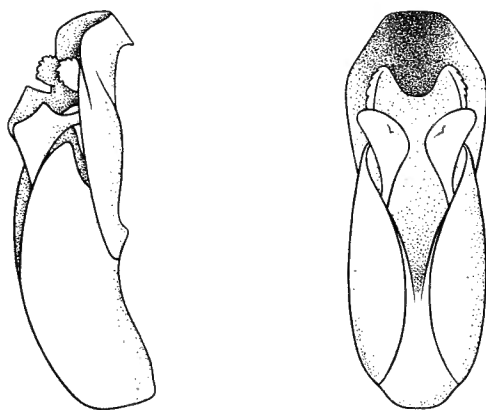


Fig. 2. — Edage de *Stilicis Fauveli* n. sp.  
Vues latérale et ventrale ( $\times 100$  environ).

Pronotum assez large, cependant plus long que large (39 : 35), les côtés, en arrière des angles latéraux, rejoignant la base en très faible courbe à peine brisée vers les 2/3 postérieurs, très faiblement redressés avant les angles postérieurs, ceux-ci nettement obtus, subarrondis au sommet ; assez brillant, légèrement plus que la tête, ponctuation ombiliquée uniforme, analogue à celle de la tête, mais plus profonde et plus dense, ligne médiane lisse et brillante, assez étroite, relevée en bourrelet vers l'arrière, par suite d'une dépression antébasilaire latérale, sillon médian profond à la base, plus faible, mais cependant distinct, vers l'avant, série de 4 gros points basilaires peu distincts, à fond ponctué ; pubescence semblant analogue à celle de la tête.

Elytres amples, pris ensemble et mesurés de l'épaule à l'angle postéro-externe, légèrement, mais nettement, plus larges que longs (51 : 48), les côtés subparallèles, légèrement convergents

avant l'extrémité, le sommet tronqué obliquement, les angles postéro-externes arrondis; brillants, quasiment sans microsculpture, ponctuation simple, fine, bien marquée, dense et régulière, pubescence roussâtre, fine et dirigée vers l'arrière.

Abdomen assez court, les tergites découverts 1 à 3 avec une profonde impression transversale basilaire, à fond quelque peu ruguleux par suite de forts points enfoncés, 5<sup>me</sup> tergite découvert aussi long que les deux précédents réunis; ponctuation fine, dense et bien impressionnée, à peine plus fine à partir du 5<sup>me</sup> tergite; pubescence sombre, assez longue et couchée.

Pattes assez courtes, les tarses antérieurs nettement élargis, les intermédiaires très faiblement.

♂ : bord postérieur du 5<sup>me</sup> sternite à échancrure très large et à peine perceptible (le 6<sup>me</sup> sternite manque).

Edéage : voir fig. 2.

Longueur : 4,2 mm.

Holotype : ♂ : Haut-Sénégal, Badoumbé, ex coll. A. FAUVEL, in coll. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, I. G. 17479.

Cet exemplaire figurait, indéterminé, dans la collection FAUVEL. Le savant entomologiste français l'avait déjà séparé de ce qu'il appelait *bimaculatus*.

Espèce extrêmement proche de la précédente, s'en sépare cependant immédiatement par la forme de la tête, la grandeur des yeux et l'absence du prolongement du 5<sup>me</sup> sternite du ♂; tête et pronotum plus étroits, par rapport aux élytres, que chez *bimaculatus* BOHEMAN et *confusus* n. sp.

#### ADDENDUM.

Cette note était en cours d'impression lorsque nous avons reçu en communication des matériaux du Naturhistorisches Museum, Wien. Nous y avons relevé, sous le nom de « *S. bimaculatus* Boh. » : 2 ♂♂, 1 ♀ : Gabon : Libreville (MOCQUERYS), appartenant à *S. confusus* n. sp. Ces spécimens devront être considérés comme paratypes.

